Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du

tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 15 (1932)

Rubrik: Etat des membres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La deuxième séance, prévue par les statuts, n'a pas pu avoir lieu en décembre 1932. La question de la rationalisation et les accords qui en découlent n'ayant pas été liquidés, la Direction a dû retarder ses démarches en faveur du renouvellement des subventions et des cotisations pour la période 1933 à 1935, de sorte que le budget pour 1933 n'a été adopté par le Comité de direction qu'en janvier 1933.

Durant l'année 1932, deux membres du Conseil du tourisme sont décédés : M. le D^r Keller, ancien conseiller aux Etats, de Winterthur, qui fit partie du Conseil depuis la création de l'Association nationale pour le développement du tourisme, et M. le Conseiller d'Etat Henri Simon, de Lausanne, président du Conseil du tourisme et, pendant plusieurs années, membre du Comité de direction.

C. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction a tenu cinq séances, le 9 mars, à Berne, le 21 avril, à Zurich, le 9 juin, à Berne, les 16 septembre et 6 octobre de nouveau à Zurich.

Les délibérations ont porté entre autres sur les questions suivantes :

Rapport de gestion 1931,

Comptes de l'exercice 1931,

Budget pour 1933,

Requête en vue de l'augmentation de la subvention fédérale à l'Association nationale pour le développement du tourisme,

Centrale des prospectus,

Réclame collective dans la presse,

Fédération suisse du tourisme,

Voyage de propagande de journalistes belges,

Edition du matériel de propagande,

Voyage d'étude de médecins belges,

Participation aux foires d'échantillons à l'étranger,

Voyage de propagande de journalistes français,

Unification de la propagande touristique suisse,

Revision des statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme,

Réorganisation de la Commission des horaires et du trafic,

Unification de l'enseignement du ski en Suisse,

Difficultés opposées à la sortie des touristes d'autres pays. — Mesures prises par divers gouvernements dans le but de protéger leurs devises,

Représentation des intérêts touristiques suisses à Rome,

Billets de sport,

Auberges pour la jeunesse,

Propagande touristique suisse en Espagne, en Scandinavie et en Argentine,

Coordination du rail et de l'auto,

Questions relatives à l'autotourisme,

Facilités accordées aux étrangers pour l'entrée en Suisse.

D. ÉTAT DES MEMBRES

A la fin de l'année, notre Association comptait 159 subventionnants et membres (1931 : 163) y compris la Confédération, les Chemins de fer fédéraux, la Société suisse des hôteliers et d'autres associations suisses. Le total des subventions et cotisations s'est élevé à fr. 465.350.— (1931 : fr. 471.350.—).

Des allocations volontaires sans engagement pour trois ans ou d'un montant inférieur à fr. 500.— ont été versées par 40 entreprises et corporations (1931 : 41) avec un total de fr. 5785.— (1931 : fr. 6565.—).

E. OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

2. Organisation et activité générale

Les répercussions de la crise économique sur l'activité de l'Office ont été moins sensibles qu'on ne pourrait le supposer, car les relations avec les intéressés au tourisme, en Suisse et à l'étranger, n'ont nullement diminué; les demandes d'informations, surtout celles relatives au matériel de publicité, sont même en augmentation sur 1931.

Dans tous les domaines qui sont énumérés au « Programme d'action de l'Office », les initiatives voulues ont été prises et les travaux exécutés dans les limites du budget déficitaire. Nous avons cherché entre autres à étendre et fortifier nos rapports avec les agences de voyages de tous les pays n'appartenant pas au rayon d'activité des agences des C. F. F., notamment dans le but de combattre les idées préconçues sur le coût élevé des voyages en Suisse et en particulier sur les tarifs des hôtels.

Tout en continuant à vouer notre attention au trafic ferroviaire et autopostal suisse, nous avons accentué notre action de propagande en faveur du développement de l'autotourisme privé. A cet effet, nous nous sommes efforcés de nouer des relations avec tous les « Automobile et Touring-Clubs », ainsi qu'avec les entreprises de transport par automobile, en Europe et dans d'autres continents. Nous avons la satisfaction de constater que nos avances ont été généralement très bien accueillies, surtout dans les contrées où notre action est appuyée par nos représentants. Nous continuerons dans cette voie, car nous y voyons un des principaux moyens de ranimer le tourisme suisse dans son ensemble. Si la Suisse ne veut pas se laisser distancer par d'autres pays qui cherchent à attirer chez eux, par des mesures diverses, le tourisme routier, il est indispensable d'accorder à celui-ci une attention spéciale et de mettre en valeur nos admirables routes alpestres.

Nos fonctionnaires à l'étranger ont continué à seconder avec dévouement notre propagande, en particulier par la répartition et le contrôle de la diffusion du matériel de publicité, le service d'informations et la surveillance des agences de voyages. Nous extrayons les données qui suivent de leurs rapports annuels:

Belgique, Office National Suisse du Tourisme, la, rue du Congrès, Bruxelles. Bureau avec grandes vitrines, à proximité immédiate de la Colonne du Congrès (Tombe du soldat inconnu). Edition de deux numéros spéciaux de « L'été en Suisse » et « L'hiver en Suisse » du « Bulletin de la Chambre de Commerce suisse en Belgique ». Vente de billets de transport sous le contrôle et la responsabilité de la Chambre de Commerce (c'est la seule de nos agences qui s'occupe de cette vente). — Réclame dans la presse. — Propagande rédactionnelle. — Prêt de photographies et de clichés aux journaux et revues, ainsi que de diapositifs et de films. — Organisation d'environ 80 conférences avec projections lumineuses et nombreuses présentations de films touristiques suisses dans les cinémas et dans les écoles.

France, Office National Suisse du Tourisme, 3, Boulevard Victor Hugo, Nice. Représentation des intérêts touristiques suisses à la Côte d'Azur, toutes les autres régions de la France étant réservées à l'agence des C. F. F., à Paris, sauf en ce qui touche la propagande automobile (pour celle-ci, nous pouvons aussi compter sur la collaboration de la Chambre de commerce suisse, à Paris): Approvisionnement régulier des navires abordant aux ports français de la Méditerranée. — Décoration périodique des vitrines réservées exclusivement à la Suisse. — Participation à l'Exposition internationale de tourisme à St-Raphaël. — Organisation de conférences avec projections lumineuses et présentation gratuite de films dans de nombreux cinémas.

Hollande, Zwitsersche Verkeerscentrale, c/o M. Graziano, 147, Joh. Verhulststraat, Amsterdam: Réclame dans la presse (46 annonces dans 9 journaux). — Propagande rédactionnelle. — Organisation de plus de 40 conférences avec projections lumineuses et films. — Propagande par radiodiffusion. — Edition bimensuelle du «Bulletin d'informations » de l'Office en langue hollandaise.